

# Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

VENDREDI 8 FEVRIER 1980 — No 26 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

1980

## 100 000 CHOMEURS EN PLUS. LE MINISTRE EST CONTENT !



« C'est moins grave que si c'était pire ». Voilà à quoi semble se réduire la philosophie du ministre du Travail. Mattéoli, nommé en remplacement de Boulin, vient de faire sa rentrée après deux mois d'arrêt-maladie et tous les commentateurs s'accordent sur son bel optimisme.

De quoi s'agit-il ? Vous en serez surpris c'est la situation du chômage qui amène un air réjoui sur la figure du ministre. Selon ses prévisions, on va voir « décroître pour 1980... le rythme de l'augmentation du chômage de ces dernières années ». Pensez, il n'y aurait selon les mêmes prévisions que 100 000 chômeurs de plus d'ici 1981 ! Il est bien fini le temps où ces messieurs du gouvernement s'apitoyaient en public sur le sort des chômeurs et faisaient mine d'être préoccupés par leur nombre croissant. Le scandale des 1 million et demi à 2 millions de sans-travail est en passe de devenir quelque chose de normal, une banalité qui ne mérite pas l'indignation.

Selon Mattéoli, il faut garder la « tête froide » et aborder la question dans un « climat serein » et de ressortir le refrain giscardien sur le consensus : « Nous sommes tous sur le même bateau », dit-il.

Concernant les salaires, le ministre s'est montré résolument muet, il n'a pas jugé utile en effet de commenter les chiffres produits par les services de son ministère concédant une baisse de 2,6 % du pouvoir d'achat des travailleurs au cours de l'année écoulée.

La préoccupation essentielle de Mattéoli c'est de créer une ambiance, « un état d'esprit », car, dit-il « si on ne crée pas les conditions dans lesquelles le travailleur se sentira satisfait, on va faire sauter le couvercle de la marmite ». Les recettes du ministre paraissent bien dérisoires pour conjurer ce danger qu'il pressent. Jugez-en : Un premier projet concerne l'actionnariat et la participation des cadres dans l'entreprise, un second concerne la remise de diplôme à 17 « bons ouvriers » par 17 savants au cours du mois de février. Événement auquel le ministre confère une « grande signification » précisant sans rire qu'il ne s'agit pas d'un gadget.

Faut-il ajouter qu'il n'y a rien à attendre de telles perspectives, que le recours à la lutte et le refus du chômage même s'il ne devait augmenter « que de 10 % » demeure pour les travailleurs la seule perspective.

La lutte des hors-statuts  
en Basse-Normandie

Processus  
d'une prise  
de conscience

Lire en page 8  
le reportage de Gérard Privat

Du Golfe  
aux ambitions mondiales

La  
superpuissance  
US réévalue  
sa politique

Lire en page 2

Conseil national  
du PCF :  
des  
interrogations  
persistantes

Lire page 4

## Plogoff : la population continue sa résistance



Une scène devenue quotidienne à Plogoff.

Lire page 3

# Du Golfe aux ambitions mondiales

En essayant de transformer l'Afghanistan en une base avancée, l'URSS fait peser une très grande menace militaire sur le Pakistan et sur l'Iran. Du même coup l'URSS, grâce à l'énorme dispositif militaire qu'elle a mis en place entre l'Indochine, la Corne de l'Afrique, le Yémen, les mouillages permanents dans l'Océan Indien et ses bases terrestres au Sud de son territoire, se trouve en position de soutenir une très forte poussée au cœur du Golfe.

Cette brusque avancée soviétique a suscité une violente réaction américaine que Carter a exprimé dans son message sur l'Etat de l'Union : « Toute tentative déclenchée par une force extérieure de s'assurer le contrôle dans la région du Golfe sera considérée comme une attaque contre les intérêts vitaux des Etats-Unis. Elle sera repoussée par tous les moyens nécessaires, y compris par l'emploi de la force armée ». Par delà la réaction régionale, c'est l'ensemble de la politique américaine qui se trouve ainsi redéfinie. Ce qui a conduit les commentateurs pressés de parler de « nouvelle doctrine ».

Il serait inexact de déduire du fait que le candidat Carter bénéficie des conséquences de la tension en Asie centrale et dans le Golfe, qu'il la gonfle délibérément et qu'il menace uniquement pour assurer sa réélection à la présidence. En effet, le consensus apparemment retrouvé, relativement large, aux Etats-Unis à un enjeu qui dépasse très largement la question des élections présidentielles. Certes, les commentateurs indiquent volontiers, que ce consensus ne change en rien la nécessité de débats profonds au sein du congrès et de la classe politique.

Cependant, durant la trêve relative dont Carter a pu bénéficier ces derniers temps à l'intérieur des Etats-Unis et qui peut se prolonger encore, sont apparues les grandes lignes de force d'une politique américaine plus ferme que par le passé. C'est la mise en place de moyens militaires nouveaux, la recherche d'une entente avec le plus grand nombre de pays pour une réaction commune ponctuelle et à long terme, la remise en cause éventuelle de ce qui constitue des piliers de la « détente », les échanges économiques américano-soviétiques.

## LA FIN DU « TRAUMATISME VIETNAMIEN »

Qu'un certain consensus se soit dégagé sur ces points parmi les politiciens américains revêt une profonde signification : cela semble signifier la fin de ce que l'on a appelé « le traumatisme vietnamien » par lequel on estimait que les Etats-Unis se trouvaient empêchés d'intervenir militairement pour une longue période hors de leurs frontières.

Lors de la présentation du budget de défense devant le Congrès, Carter déclarait à la mi-décembre : « Nous devons comprendre que tout utilisation de la force ne signifie pas un potentiel Vietnam ». Plus largement, l'un des principaux conseillers de Carter, pour la conduite de la politique dans l'Océan Indien, George Ball, déclarait au début de l'été 1979, avant la prise d'otages de Téhéran et l'invasion de l'Afghanistan : « Il va falloir affronter le fait que le principe moteur de ce que l'on a appelé la doctrine Nixon était fondamentalement erroné. En effet, on ne peut pas rendre sûre une région stratégique donnée du monde en se contentant de bourrer d'armes un pays arriéré. Il faudra que nous prenions nous-mêmes les choses en main. Cela implique plusieurs initiatives : d'abord élargir notre présence dans l'Océan Indien ; ensuite muscler considérablement notre capacité de riposte ».

L'ensemble des mesures militaires prises par le président des Etats-Unis depuis le 4 novembre 1979 sont le fruit d'une réévaluation profonde de la conduite de la politique américaine engagée depuis près d'un an, et dont les

conditions sont arrivées à maturité du fait de la précipitation d'événements, de nature tout à fait différente, tels que ceux d'Iran et d'Afghanistan.

## LA LECON DE L'IRAN ET LA PUISSANCE MILITAIRE US

La présidence de Carter s'était ouverte sur l'affaire d'Angola. A l'époque, marqué par la défaite en Indochine, le discrédit des Etats-Unis sur la scène internationale était profond ; à l'intérieur, l'opinion était devenue franchement hostile à la poursuite d'une politique interventionniste. Il était considéré alors dans les milieux dirigeants US que les moyens économiques et financiers devaient être — du moins dans l'immédiat — les principaux moyens d'intervention des USA dans le monde.

Malgré les modifications introduites dans le tiers monde, ces moyens étaient censés assurer

des projets de développements des pays du tiers monde.

Sur le premier point, il serait nécessaire de conduire une étude particulière, mais d'importants éléments ressortent. La pratique, largement illustrée par Andrew Young, de prendre langue avec des adversaires traditionnels de la politique américaine a pu permettre dans une certaine mesure, de garantir une position prépondérante ou de réduire des inimitiés comme cela paraît avoir été le cas avec l'Algérie et même offrir des possibilités nouvelles à la politique US. Mais à elle seule, cette politique n'a pas donné aux Etats-Unis les moyens de ralentir l'effritement de leurs positions.

C'est une des leçons de la chute du Shah, face à laquelle les Etats-Unis sont apparus démunis, comme s'ils étaient condamnés à assister à l'effondrement de leur influence dans une région vitale sans pouvoir agir. C'est pourquoi à partir du début

de a coïncidé avec la mise à l'écart du représentant américain à l'ONU, Andrew Young, sous la pression du lobby sioniste à la suite d'un contact avec le représentant de l'OLP à l'ONU. L'une des raisons de son renvoi a sans doute été qu'il recherchait exclusivement des accords, y compris avec des forces ressenties comme résolument hostiles aux USA, quand de plus en plus la question ouverte était de les neutraliser sinon les annihiler, y compris en mettant en oeuvre des moyens militaires.

## LES ETATS-UNIS FACE A L'URSS DANS LE TIERS MONDE : LES CONSIDERATIONS DE ROBERT LEVGOLD

Sur le second point, c'est-à-dire l'avantage que leur puissance économique donne aux Etats-Unis pour contrecarrer l'expansion soviétique au sein du tiers monde, les résultats n'ont

en main les problèmes régionaux eux-mêmes, mettre sur pied des solutions, même partielles pour imposer les plus saines limites à l'activité soviétique ».

Tout cela n'est guère nouveau dans son contenu, puisque l'on reconnaît là les thèmes majeurs de l'administration Carter. Mais la condition énoncée de la réussite de cette politique, elle, est nouvelle. « En définitive, écrit Legvold, rien de ce que j'ai proposé n'est prudent ou politiquement réalisable si les USA ne conservent pas la capacité et la possibilité de riposter par la force lorsqu'il apparaît qu'il n'y a pas d'autre moyen d'inciter l'URSS à la retenue, si d'autres de nos intérêts ne sont pas sérieusement remis en cause par cette action. La recherche des voies pour une retenue mutuelle suppose que chaque partie défende unilatéralement ses intérêts qui ne peuvent être couverts par l'instauration de règles concernant notre compétition... Dans cet esprit le plan d'Harold Brown d'édifier une force d'intervention rapide et en général les efforts de l'administration pour préparer ce pays à des situations critiques sont judicieux ».

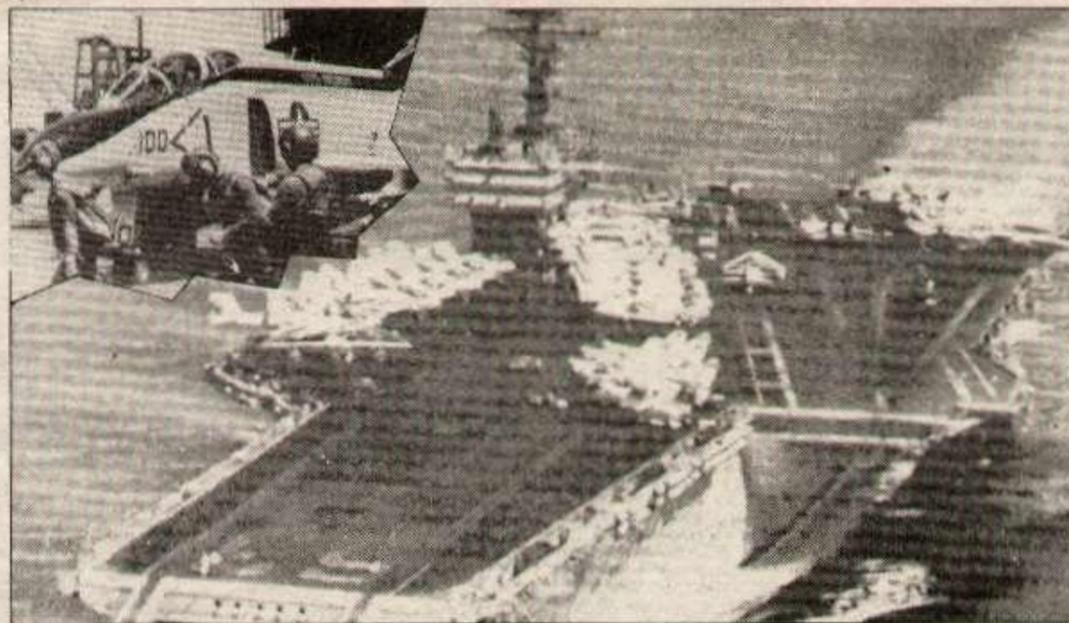
## AU-DELA DU TIERS-MONDE, UNE REEVALUATION GLOBALE

La réévaluation de la politique américaine ne touche pas seulement son intervention régionale ou sa conduite dans le Tiers-Monde. Il s'agit en fait d'une réévaluation globale des relations américano-soviétiques. Lors de l'intervention soviétique en Ethiopie, le conseiller de Carter Brzezinski avait estimé que l'URSS avait violé le code de la détente. Aujourd'hui Brzezinski estime que « l'action soviétique (en Afghanistan)... a valorisé les aspects concurrentiels dans nos relations et a très négativement affecté les aspects de coopération. La détente en est à coup sûr gravement compromise... Nous ne serions pas à la hauteur de nos obligations historiques si nous ne réagissions très vigoureusement à cette intervention. Nous devons agir car cette intervention nous lance de graves défis géopolitiques ».

Ce sont bien les aspects majeurs de la « détente » qui ont été concernés par les décisions de Carter, SALT et coopération économique. C'est bien une politique régionale fondée sur l'éventualité d'un recours à la force que les Etats-Unis ont déployée depuis la fin décembre.

Ainsi se mettent en place aux dépens des peuples du Golfe et de l'Océan Indien, des dispositions des superpuissances, qui font peser une grave menace sur la sécurité mondiale.

\* Traduit par nos soins.



Le porte-avions américain « Kitty hawk » se dirigeant vers le golfe persique, en novembre dernier, pour faire pression sur l'Iran.

aux Etats-Unis un contrôle durable, non seulement sur les projets de développement de la plupart des pays en voie de développement, mais encore sur la survie même de ces pays. Ceci grâce à l'arme de la faim dont disposent les Etats-Unis, avec leur part de plus en plus importante dans le marché alimentaire mondial et dont dépendent de plus en plus un nombre croissant de pays en voie de développement. Cette nouvelle politique américaine visait un double objectif. Le premier, réduire, sinon briser l'efficacité de l'unité des pays du tiers monde qui se construisait notamment pour ce qui est du domaine économique contre les pays occidentaux, en premier lieu les Etats-Unis. Le second objectif : contenir la poussée soviétique dans le tiers monde, l'URSS ne disposant pas des moyens nécessaires pour répondre aux demandes découlant

de l'année 1979 une profonde réflexion a commencé à s'effectuer dans l'administration américaine, celle-ci envisageant la nécessité et la possibilité effective d'utiliser la force militaire combinée aux autres formes d'action dans la région du Golfe. Un quasi-exercice à froid était organisé au mois d'août à partir d'une prétendue révélation dont firent état les services secrets américains selon laquelle une organisation terroriste envisageait de bloquer le détroit d'Ormuz qui commande l'entrée du golfe Persique. L'armée américaine envisage alors les moyens d'envoyer rapidement des unités dans la région. Le déploiement réel de ces forces s'est amorcé lors de la crise américano-iranienne. Aujourd'hui, le plan est largement défini et sa mise en oeuvre entreprise.

La révision de la politique américaine au sein du tiers mon-

pas été à la mesure des espérances : ils n'ont pas empêché les aventures accomplies par Moscou dans la corne de l'Afrique, en mer Rouge, en Afghanistan. Un article publié au début de l'été 1979 par Robert Logvold, directeur de la section d'étude sur l'URSS au Conseil US des Affaires étrangères, tirait le bilan des dernières années en affirmant : « 1) Il est nécessaire que nous discussions du problème avec les dirigeants soviétiques... 2) Nous devrions faire un effort bien plus important pour réduire les risques et limiter les effets de notre rivalité dans les zones d'instabilité... 3) Le succès de la politique américaine dépend également d'une plus grande attention à différencier les démarches entreprises par l'URSS et reconnaître la retenue alors que nous pensons qu'elle a lieu... 4) Plutôt que nous braquer sur les actions soviétiques nous devons prendre

# Réactions soviétiques au sommet franco-allemand

La presse soviétique s'en est prise, au cours des dernières 48 heures, au sommet franco-allemand et au communiqué final qui en est issu. L'Agence Tass a déclaré que le communiqué donne « une appréciation erronée de la situation internationale vue sous l'angle de Washington ». De leur côté, les Izvestia, le journal du Conseil des ministres de l'URSS, affirment que « Paris et Bonn ont rectifié leur précédente évaluation des événements d'Afghanistan pour ne pas faire de peine à l'allié américain ».

Entendant ainsi réduire toute condamnation européenne de l'invasion sovié-

tique de l'Afghanistan, à un alignement pur et simple sur les États-Unis, les Izvestia tiennent aussi à faire une distinction entre la France et la RFA. Ainsi, le journal soviétique écrit : « Paris est attaché à la politique de la détente et de la paix. Il ne veut pas d'aggravation de la tension dans les relations internationales et il tient à sa politique d'indépendance ». Moscou cherche, notamment à exploiter une donnée : la situation différente dans laquelle se trouvent placés les impérialistes français et ouest-allemands, par exemple en matière de politique de défense, le premier conservant

une relative autonomie dans ce domaine, tandis que le second est plus étroitement dépendant des États-Unis et de leur « parapluie nucléaire ». Les commentaires des Izvestia ont entre autres fonctions de tenter de renforcer les divisions entre pays européens, de façon à permettre à l'URSS de mieux développer ses pressions sur l'Europe occidentale.

Par ailleurs, dans un commentaire, Nicolas Portougalov, spécialiste politique de l'Agence Tass, affirme : « Les événements d'Afghanistan ne peuvent et ne doivent en aucune façon mettre

en cause les destinées de la détente en Europe ». Explication ? « L'URSS, affirme Portougalov, a toujours accordé et continuera d'accorder son appui à la lutte anti-impérialiste », ce qui estime-t-il, n'est pas contradictoire avec le maintien de la « détente ». Le commentateur omet seulement de préciser que le prétendu « appui à la lutte anti-impérialiste » n'est que la tentative de l'URSS de supplanter ses rivaux, impérialistes occidentaux dans la domination et l'oppression des peuples, tentative dont les événements d'Afghanistan fournissent un exemple flagrant.

## Nouvelle manifestation des L.E.P. à Paris

Jeudi, une nouvelle manifestation avait lieu à Paris à l'appel de la coordination des LEP de la région parisienne en lutte contre l'alternance Beullac. Celle-ci était motivée par la réunion, ce jour-là, d'une commission composée de Beullac, des syndicats d'enseignants et de patrons. Cette réunion devait décider de la reconduction des stages en entreprise introduits par les mesures Beullac.

14 heures, à Montparnasse, il y avait à nouveau environ deux mille à trois mille élèves de LEP. C'était la deuxième manifestation en trois jours. La quatrième en l'espace de dix jours. Si cette manifestation a eu comme effet positif de montrer le maintien de la mo-

bilisation dans la région parisienne à la veille des vacances de février, elle a en retour développé largement les interrogations sur la conduite du mouvement et sur l'efficacité des manifestations à répétition. Au point qu'au moment où les manifestants se rassemblaient aux Invalides et attendaient entourés de flic, le retour de la délégation partie au ministère de l'Éducation nationale, plus d'une centaine de lycéens autour des élèves du lycée Jean-Macé de Vitry, se regroupaient pour aller jusqu'au ministère, coûte que coûte, malgré les flics. C'est alors que les militants de la coordination arrivent au pas de course, accompagnés d'une cohorte de soi-disant « professeurs »

soudain très nombreux.

« Alors vous vous allez jusqu'au ministère, eh bien allez-y, faites-vous massacrer ». Alors, la colère et la rancœur éclatent. « Ce n'est pas le problème, ce qu'il faut c'est montrer qu'on est décidé, ça fait la quatrième manif traîne-savate que l'on fait : à quoi ça a servi ? ». « Ça fait deux fois en dix jours qu'on vient devant le ministère, les flics sont là, la manifestation s'arrête, on envoie une délégation et on rentre chez soi : c'est pas comme ça qu'on fera reculer Beullac ! ».

Les élèves de Jean-Macé ont déjà une petite idée de ce qu'il faudrait faire. A Vitry, ils ont organisé des barrages de route pour montrer leur détermination et

faire connaître leur mouvement. Ils ont réfléchi à d'autres actions qui soient tout aussi efficaces, mais qui ne nuisent pas surtout aux travailleurs comme les barrages de route. Leur point de vue n'est pas marginal : en témoignent le nombre de lycéens qui se sont rassemblés pour assister à ce débat houleux. Le courant d'élèves qui s'interrogent sur l'efficacité du mouvement lycéen, encore dispersé, peut jouer un rôle actif pour relancer le mouvement sur les bases solides après les vacances de février. Rendez-vous à la coordination qui aura lieu à Jussieu le mercredi de la rentrée pour envisager la poursuite du mouvement.

Correspondant

## Plogoff : que cherche le préfet du Finistère ?

Comme chaque soir depuis l'ouverture de l'enquête d'utilité publique, de nouveaux affrontements ont eu lieu jeudi à Plogoff entre les gendarmes mobiles et la population. Mais chaque jour, ces affrontements se font plus sérieux. Alors que plusieurs centaines de gendarmes mobiles appuyés par un hélicoptère se repliaient, plusieurs centaines d'habitants les ont pourchassés. Les gendarmes mobiles ont riposté en tirant des grenades lacrymogènes, dont certaines lancées à tir tendu. Une personne, en effet, a été blessée par une grenade lancée en pleine poitrine à moins de cinq mètres. Un manifestant a été arrêté, porteur d'une fronde.

Ces incidents de plus en plus violents sont l'entière responsabilité du préfet et du pouvoir qui, depuis maintenant plus d'une semaine, provoquent une population paisible en la faisant vivre à l'heure de l'occupation policière, afin de lui imposer une centrale nucléaire unanimement refusée car elle serait construite en dépit du respect de la sécurité des popula-

tions et aurait pour conséquence la ruine des ressources maritimes. Ce qui se passe aujourd'hui à Plogoff est l'illustration de la réalité de la démocratie dans ce pays. Bien que les élus de la population locale refusent ce projet, on veut le leur imposer par la violence.

Dans une interview au journal *Ouest-France*, le préfet du Finistère, indiquait

dernièrement, alors qu'on lui demandait s'il ne craignait pas des « bavures » : « Quant aux bavures que l'on peut redouter, il s'agit, s'il devait s'en produire, de rechercher en toute honnêteté intellectuelle quelles en sont les raisons. Seraient-elles le fait de ceux qui ont la charge de faire respecter la loi ou le fait de ceux qui n'admettent pas

qu'elle s'applique ? ». Par ces déclarations, le préfet Jourdan prépare les esprits au drame qui pourrait survenir et prouve qu'en tout cas, il ne fera rien pour tenter de l'éviter. Des déclarations graves et qui nécessitent plus que jamais d'exiger le départ des forces de police de Plogoff. Ainsi, la cause des incidents aura disparu.

## Peugeot est riche

Après avoir absorbé successivement Citroën et Simca (devenu Talbot), le groupe PSA s'attaque au marché américain. Le PDG de Peugeot vient en effet de signer un accord avec la firme américaine Chrysler. Cet accord porte sur trois points essentiellement :

— Un prêt de Peugeot à Chrysler de 100 millions de dollars, soit 410 millions de francs, pour six mois. Ce prêt est gagé sur les 1 800 000 actions que Chrysler détient dans le capital de PSA.

— La construction d'une

voiture commune pour le marché américain et une politique commerciale commune en Amérique du Nord.

— L'échange d'organes et de composants automobiles entre les deux partenaires. Plusieurs points obscurs demeurent, à la suite de cet accord. Ainsi, quelles sont les garanties de Peugeot, quand on sait les énormes difficultés financières du groupe américain ? De plus, quelles sont les conséquences de l'accord pour les travailleurs en France dans un moment où PSA annonce des mesures de chômage technique ? Rien ne prouve

que les propos du PDG, qui estime que l'accord va principalement fournir des emplois en France, soient justifiés. Une chose est certaine, le groupe PSA dispose de moyens financiers considérables (3,7 milliards de profits en 1978, et plus encore en 1979) dont les ouvriers ne profitent pas. Avec l'accord Peugeot-Chrysler, PSA devient le troisième groupe automobile du monde, et s'attaque au marché américain dans le même temps où Renault fait de même, grâce à son accord avec le géant Général Motors.

## Fichage des immigrés :

### Une grave attaque contre les libertés

Le gouvernement Giscard-Barre, par le biais d'un simple arrêté ministériel aux apparences anodines, s'apprête à mettre en place un système de fichage policier des travailleurs immigrés. Le système constitue une atteinte très grave aux libertés et droits de l'homme sur lesquels, par ailleurs, le libéralisme giscardien n'est pas avare de discours. Il n'a de précédent dans notre pays que le fichage des juifs sous l'occupation nazie !

Un fichier regroupant entre les mains de la police des données sur la situation de famille, les ressources, l'emploi, les mesures administratives ou judiciaires les concernant, et d'autres encore, cela pour au moins un million de travailleurs et sous prétexte de prévenir l'utilisation de faux-papiers : voilà de quoi il s'agit ! Un instrument pour appliquer scientifiquement les lois discriminatoires, adoptées, comme la loi Barre-Bonnet, ou à discuter au Parlement lors de sa prochaine session, comme la loi Boulin-Stoléru !

Le système serait mis en place à la faveur du renouvellement de l'ensemble des titres actuels de séjour remplacés par un nouveau modèle soi-disant plus lisible !

De plus, les moyens techniques pour faire fonctionner le système sont déjà installés ou en cours d'installation (un centre est opérationnel dans la région parisienne, à Levallois-Perret), ce qui, soit dit en passant, montre le peu d'importance que le pouvoir accorde aux consultations ou « décisions » parlementaires : d'ailleurs, pour une mesure aussi grave, il entendait procéder par arrêté ministériel !

Le fichage policier des travailleurs immigrés, outre son caractère discriminatoire, de nature à placer toute une partie de la population en situation permanente de hors-la-loi en puissance, sous étroite surveillance, serait un pas sérieux vers le fichage de tous les travailleurs, que le pouvoir envisage depuis longtemps. Les projets n'ont pas manqué qui auraient permis à la police d'accéder à des fichiers à caractère social ou administratif (de tels projets avaient donné lieu à de vives réactions). Le projet de nouvelle carte d'identité nationale, préparé lui-aussi en coulisse, va tout à fait dans ce sens.

Il importe de bien savoir, pour mieux les combattre, les objectifs poursuivis par le gouvernement. Ces mesures viennent de loin et confirment d'ailleurs que les projets de lois, Bonnet-Boulin-Stoléru, ne datent pas d'hier non plus ! L'étude et la mise au point d'un tel système de fichage ne se réalisent pas du jour au lendemain.

De fait, elles vont de pair avec le redéploiement et les restructurations économiques planifiées par les monopoles qui dominent le pays et pour le compte desquels Giscard-Barre gouverne.

Elles font partie de la vaste offensive que ce même gouvernement mène contre les travailleurs pour intensifier leur exploitation en s'attaquant à leurs moyens de défense, leurs droits et libertés, leurs organisations, en jouant sur leurs divisions, pour mieux satisfaire à la course aux profits capitalisés.

La bourgeoisie a ses plans : ils visent à nous ramener aux temps les plus sombres ; ils visent d'abord la classe ouvrière (dans sa partie immigrée par les mesures dont il a été question ici) et à travers elle tous les travailleurs.

Il importe que ceux-ci s'unissent pour s'opposer aux graves coups portés contre une partie d'entre eux. L'ennemi applique ses plans pas à pas, mais c'est contre l'ensemble des travailleurs qu'il avance : c'est ensemble que les travailleurs doivent faire face.

Gilles CARPENTIER

Achetez tous les jours,  
dans le même kiosque,  
le Quotidien du Peuple

## luttons ouvrières

### L'affaire des micros du Canard enterrée

Cette fois-ci, ça y est : l'affaire des micros du *Canard enchaîné* est bel et bien enterrée, définitivement. Ainsi en a décidé la cour de cassation, dans un attendu rendu jeudi.

L'affaire est ancienne : c'est en décembre 1973 qu'un dessinateur du *Canard* Escaro, découvrait dans les locaux du journal de bien curieux « plombiers », en train d'installer des micros. Menant sa propre enquête, l'hebdomadaire allait fournir des preuves tangibles des agissements de la DST, allant même jusqu'à citer les commissaires responsables de l'installation de ces micros.

Instruit laborieusement par deux juges d'instruction, l'affaire judiciaire allait durer trois années, trois années pendant lesquelles le

gouvernement donnera ordre aux policiers de refuser toute comparution devant le juge. Le 29 décembre 1976, le juge Pinseau prononçait une ordonnance de non-lieu, sous prétexte qu'il n'y avait pas « atteinte à la vie privée »...

Après que la Cour de cassation eût invalidé le premier jugement, c'était au tour de la Cour d'appel d'Amiens de débouter le *Canard*. Au nom de la prescription des faits. Nouveau pourvoi en cassation, dont le résultat a été connu jeudi : c'est l'enterrement.

En classant cette affaire, le pouvoir justifie pleinement ses pratiques d'installation de micros ou d'écoutes téléphoniques. Contrairement aux assertions gouvernementales, celles-ci continuent de plus belle.

### Les réactions des partis après le sommet Giscard-Schmidt

Pendant que Lecanuet et l'UDF « se félicitent » des résultats du sommet franco-allemand, le RPR insiste sur les « ambiguïtés, voire les contradictions » de la déclaration commune. « La lettre de la Nation », organe du RPR, souligne les différences entre les approches française et allemande à propos de l'indépendance politique de l'Europe.

Le PS-Maurois avec lourdeur, Mitterrand en ironisant sur les attermoissements du président, approuve l'accord Giscard-Schmidt. A l'opposé, le PCF dénonce « l'allégeance » des deux chefs d'États « à Carter et à la politique de l'impérialisme américain », et citant une déclaration de Schmidt relative à la coordination des politiques étrangères de la France et de la RFA, le PCF « se demande si Helmut Schmidt n'en vient pas à considérer la France comme un futur land de la Bundesrepublik ».

### Nouvelle session extraordinaire du parlement

Le Parlement tiendra une nouvelle session extraordinaire, le lundi 25 février. Lors de cette session, le Sénat examinera, en première lecture, le projet de loi d'orientation agricole adopté le 16 décembre par l'Assemblée nationale. Rappelons que cette proposition de loi, qui définit les grandes lignes de la politique agricole pour les prochaines années, comporte quatre volets : économique, social, foncier et relatif à l'aménagement du territoire. Ce projet fait peser de graves menaces sur les petits exploitants.

### Sondages-truquages

Le directeur générale de l'IFOP avait déclaré le 31 janvier que certains sondages étaient « truqués pour des raisons politiques ». Trois associations professionnelles viennent de protester et rappellent que l'IFOP a été exclue l'année dernière de l'organisation Gallup International, pour non-respect des règles de la profession. Cette mise en cause réciproque entre les instituts de sondage ne doit pas faire perdre de vue qu'au delà des truquages, se pose aussi le problème de l'utilisation politique des sondages.

### Montpellier : manifestation contre les fermetures de classes

Un millier de personnes ont manifesté à Montpellier le 6 février contre les fermetures de classes. De nombreuses classes dans le département de l'Hérault sont touchées et les fermetures de classes, cela signifie que les classes restantes sont surchargées, que les enseignants ont un surcroît de travail et que les enfants en pâtissent. Beaucoup de parents et d'enseignants étaient là pour dire que dans leurs villages (Roujal, Corneithan, Quarante Servian), dans leur ville (Béziers, Montpellier), il y a des projets de fermeture et qu'ils s'y opposent fermement. Il est vrai qu'après les 45 fermetures de l'an dernier, les projets actuels démontrent que la « globalisation » est un mythe (pour un nombre X d'élèves correspond un nombre Y de classes ; si le chiffre X n'est pas atteint, il y a suppression d'une classe). La lutte mènent les syndicats SNI, SCPE (Corneic), SCCV (Syndicat des quartiers), le SGEN-CFDT avec les parents et les enseignants doit se mener dans la plus grande unité et être la plus large possible, associant aussi les écoles pas encore concernées mais qui risquent de l'être.

Correspondante Montpellier.

## Conseil national sur les intellectuels, samedi et dimanche

# Les questions de l'après-mars 78 persistent

Samedi 9 et dimanche 10 février, se réunit le « Conseil national » du PCF, consacré aux intellectuels. Pendant deux jours, dirigeants nationaux, secrétaires fédéraux et élus parlementaires vont discuter sur la base d'un « projet de résolution » rendu publique le 18 décembre dernier. Quelques intellectuels du PCF participeront aussi à ce Conseil national, en tant qu'invités.



Fiszbin, a évoqué les méandres de la politique du PCF vis-à-vis des intellectuels et de l'union de la gauche.

Présenté par la direction du PCF, lors du 23<sup>e</sup> congrès, comme « un pas en avant dans la démocratie interne », les conseils nationaux devraient être l'objet d'importantes discussions. Il ne semble pas que ça ait été le cas cette fois-ci, pas plus que pour le premier de ces « conseils », consacré à l'activité du PCF dans les entreprises.

Les raisons ne manquent pas à ce (relatif) désintérêt, qu'il s'agisse de l'évolution de la situation internationale — avec la prise de position de la direction sur l'Afghanistan et ses conséquences internes et externes — qu'il s'agisse aussi du caractère spécifique du projet de résolution, traitant des « intellectuels » dans un langage et un style passablement ampoulé.

La direction elle-même ne semble pas avoir voulu donner une publicité importante à la tribune de discussion qui s'est déroulée pendant plus d'un mois dans *L'Humanité* et dans *France-Nouvelle*. Selon la commission chargée d'animer ce débat, 260 contributions ont été envoyées, et 97 publiées. Toujours selon la commission, seul 2 contributions n'ont pas été publiées pour des raisons politiques : celle d'Hélène Parmelin qui demandait un « congrès extraordinaire pour la mise à mort du stalinisme en France », et celle d'Ellentein, qui

développait sur « l'éloignement de l'eurocommunisme et le retour à l'arché-communisme ».

Là où il a eu lieu, avec son reflet très indirect dans la tribune de discussion, le débat n'a cependant pas été dénué d'intérêt. Plusieurs des questions soulevées au lendemain de mars 1978 sont réapparues, prouvant par là la persistance et l'ampleur de la crise interne au PCF.

#### 4 ANNEES DE MEANDRES

La question principale qui ressort de la discussion concerne les méandres de la tactique du PCF entre 1976 (le 22<sup>e</sup> congrès) et aujourd'hui. Tour à tour, Fiszbin, membre du CC, ancien secrétaire de la fédération de Paris, Goldring, ancien de *France-Nouvelle*, Frioux, auteur de « L'URSS et Nous » et d'autres encore, comme Moissonnier ou Montoux, ont évoqué ces méandres : 1976, c'est le 22<sup>e</sup> congrès, et l'ouverture tous azimuts, notamment en direction des intellectuels et des ingénieurs et cadres ;

changement de cap dans les derniers mois de 1977, et dans la période précédent immédiatement les législatives : le PCF insiste lourdement sur sa « spécificité ouvrière ».

Goldring s'interroge : « Pourquoi le mot même d'intellectuel n'a pas été prononcé une seule fois dans les discours entre le 27 janvier et le 12 mars, pendant les six semaines qui ont précédé le premier tour des élections ? ». Au lendemain, de l'échec de mars, non seulement les intellectuels ne sont plus magnifiés, mais, ils deviennent, avec l'apparition de la crise interne, une cible : c'est l'époque des « intellectuels assis derrière leur bureau », selon l'expression de Marchais.

Mais à la fin de cette année 1978, nouveau changement de cap : on offre aux intellectuels une réunion tout exprès pour eux — la réunion de Vitry — avant de leur concocter un conseil national et une tribune de discussion à leur usage quasi-exclusif. La direction entend même leur donner un hebdomadaire tout exprès pour eux, *Révolution*, dont le premier numéro paraîtra le 8 mars prochain.

#### «OUVRIERISME»

Ne remettant pas en cause de manière fondamentale la ligne du PCF, et son analyse de la société française, les militants critiques qui se sont exprimés dans la tribune de discussion ont qualifié ces méandres : pour eux, la tare principale qui pèse sur le PCF s'appelle « ouvriérisme ». Reste à définir ce qui recouvre ce mot « d'ouvriérisme ». Pour Frioux, par exemple, c'est très vaste : « Il faut, bien dire que cet ouvriérisme et son implication anti-intellectuelle continue à faire des

ravages dans notre propagande, et risque de contaminer le fond de notre politique (...) Les faits inquiétants s'accumulent : information tronquée (affaire de la Fédération de Paris), amalgame réducteur présentant la presse comme une machine infernale plutôt que comme un champ de lutte (affaire Boulin), incapacité fréquente à rendre compte organiquement et à temps de la dimension contradictoire du socialisme sans retomber dans l'apologisme ou le silence (affaires du Cambodge, de l'Afghanistan, communiqué PC-PCUS et ses suites « en direct de Moscou »). On le voit, la remise en cause est peut-être plus vaste qu'il n'y paraît au premier abord.

D'autres faits ont été évoqués : ainsi, Jean-Pierre LeFebvre s'interroge : « nous ne saurions analyser le rôle des médias ni engager la « résistance critique » sans poser également la question de l'usage que les communistes font des médias quand ils en disposent, sans discuter, par exemple, de façon large et libre, dans notre presse, des effets politiques réels des passages de Georges Marchais à la télévision ».

Fiszbin, lui, s'est attaché au lien qui existe entre les méandres de la politique du PCF envers les intellectuels et l'attitude face à l'union de la gauche : « Qui peut dire que nous n'avons pas commis l'erreur de croire que nos efforts en direction des intellectuels seraient surtout profitables au PS et qu'il était par conséquent plus judicieux pour nous de nous tourner vers les ouvriers et les plus défavorisés (...) Tout s'est passé comme si nous considérions que les intellectuels devaient fatalement choisir la droite ou la social-démocratie, et qu'il convenait donc de suspendre la mise en œuvre de notre politique d'alliance ».

#### PERSISTANCE

On est loin du projet de résolution et du conseil national, mais on est au cœur de la crise interne au PCF. Les explications divergent sur l'attitude du PCF, et elles ne sont que très partielles (comment pourrait-il en être autrement si on n'a pas en vue le projet qui guide toute l'action de la politique du PCF).

Il n'en reste pas moins que les questions soulevées après mars 1978 non seulement demeurent, mais s'approfondissent, et se précisent. Quelles que soient les discussions qui auront lieu ce week-end, le débat autour du conseil national aura au moins permis de montrer que la direction n'a rien résolu de la crise interne au PCF. Ce n'est pas original que de le dire, mais c'est une preuve supplémentaire qui est ici fournie.

N.D.

## La mort du conseiller de Giscard aux affaires africaines

Journiac, le conseiller de Giscard « chargé des questions africaines » est mort sur son terrain d'opération. L'avion gabonnais qui l'emmenait à Libreville pour une nouvelle mission, s'est écrasé au Cameroun mercredi soir. Au service des entreprises africaines de l'impérialisme français depuis 1962, Journiac était, nous dit-on, très apprécié par le président de la République « très affecté », indique le porte-parole de l'Élysée, par la mort d'un « conseiller personnel qui avait son entière confiance ».

En juin 1979, c'est Journiac qui avait été chargé de de-

mander à Bokassa, de démissionner. Il avait ensuite pris une part active à la mise au point de l'opération militaire à Bangui. Diplômé d'études de droit et d'économie politique, Journiac exerçait comme magistrat en Afrique noire, quand il fut nommé chargé de mission au secrétariat général de la communauté (ensemble des pays soumis à la constitution française). Conseiller technique de Pompidou de 1962 à 1966, il travailla à la redéfinition de la politique de l'impérialisme français, tirant parti des faibles ressources des États issus de l'éclatement des AOF et AEF, il y facilita la pénétration des sociétés financières et com-

merciales françaises.

De 1967 à 1974, Journiac seconda Foccart au secrétariat pour les affaires africaines et malgaches. Les activités de Foccart et de ceux qui gravitaient dans son ombre, ayant été dénoncées par plusieurs pays, le secrétariat est supprimé, cependant Journiac, qui devient « conseiller technique » à la présidence de la République, hérite des attributions de Foccart. Plus discret que Foccart, Journiac avait en outre « l'avantage » d'être giscardien. La politique impérialiste de la France en Afrique demeure, mais Giscard devra trouver une autre éminence grise. Ce ne sera pas si facile.

Répression antisyndicale

De prud'hommes en correctionnelle ...

La répression antisyndicale, ce n'est pas nouveau. C'est souvent le retour de bâton de l'action, au moment du reflux de la mobilisation. C'est la revanche des patrons quand ils ont été obligés de reculer sur leur terrain. Pour fait de grève, aucune sanction n'est légale, mais il y a mille moyens de tourner la loi. Un syndicaliste est protégé par son mandat... mais pas de la subtile « faute professionnelle » ! Mise à pied, primes qui sautent, licenciements dans les cas les plus graves, l'arsenal est déjà varié dans le strict cadre de l'entreprise, dans l'univers bien délimité du travail.

Ce n'est plus suffisant aujourd'hui. La répression antisyndicale devient une affaire de correctionnelle, de droit pénal.

Le mois de janvier 1980 va-t-il marquer un tournant dans l'évolution de la répression anti-syndicale ? Quatre affaires quasiment identiques dans un si court délai, tendraient à le faire croire.

Il y a plusieurs moyens pour un patron de s'attaquer aux organisations syndicales dans son entreprise. Jusque-là, il y avait la répression dans le cadre du travail. Les mutations de poste, les mises à pied, les menaces de licenciements, les retenues indirectes sur les salaires, sur les primes... et la guérilla quotidienne de l'usure des nerfs, le travail qui n'est jamais bien fait, le chef qui est toujours sur le dos. Vieilles ficelles usées et bien connues des travailleurs. Vieilles ficelles efficaces souvent dans les moments de creux de la vague de la confiance ou de l'unité.

Mais dans d'autres cas, les coups du patronat se heurtent à la résistance des travailleurs. Dans le cadre de l'entreprise, la riposte est collective. C'est sa force. Bien des patrons ont dû remettre dans leur tiroir leurs projets de licenciements, en attendant une autre occasion. Et c'est bien là ce qui est en jeu aujourd'hui.

L'ATTAQUE FINANCIERE

Pour venir à bout de leur vaste entreprise de restructuration de l'industrie française, les patrons ont un grand besoin d'affaiblir la combativité des travailleurs. Ils veulent, ou leur faire peur, ou les acheter. Ils viennent de trouver un

moyen de faire les deux.

Voyons les faits : deux procès d'un type nouveau ont eu lieu ce mois de janvier à Calais et à Nancy, une plainte a été retenue par le tribunal de la Loire. Des groupes de travailleurs, qui se sont déclarés non-grévistes lors de la grève dans leur entreprise, demandent des dommages et intérêts à un syndicat (la CGT de Trailor à Luneville) ou à des représentants syndicaux (3 de la CGT dans une entreprise de dentelle à Calais, 2 CGT à Fortex à Grand Croix). Les jugements seront rendus le 4 mars à Calais, et le 7 mars à Nancy, la procédure suit son cours au tribunal de Saint-Etienne.

En fait deux attaques se mènent de front, qui sont des attaques au droit de grève et aux organisations syndicales, la CGT étant en première ligne. Car c'est pour entraver à la liberté du travail que les plaignants demandent des réparations ; et ça c'est une attaque directe au droit de grève. Ensuite quel syndicat d'entreprise, et même nationalement peut trouver l'argent réclamé ? (70 millions de centimes à Trailor par exemple). Pire encore quand ce sont les militants eux-mêmes qui sont mis en cause comme à Calais et à Grand Croix ; le délégué condamné à payer de sa poche le salaire des non-grévistes... voilà bien un facteur assuré de paix sociale. Dans le cas où un premier jugement ferait jurisprudence, ce serait un coup très dur porté au mandat syndical.

Quand les patrons n'arrivent pas à trouver un grou-

pe de salariés qui accepte de porter plainte (à Calais les plaignants sont organisés à la CSL, ex CFT !), ils se portent eux-mêmes partie civile. C'est ce qu'à fait la direction de Creusot-Loire qui demande à la CGT un milliard de centimes suite aux grèves de fin 1978, 1979, sous le même prétexte du préjudice que la grève a porté à l'entreprise. Si au bout de toutes les démarches judiciaires, obligation est faite au syndicat de payer, autant dire que c'est signer la condamnation à mort et du syndicat — à terme du syndicalisme de classe — et du droit de grève ! Beau succès pour les patrons. Pratique qui se développe d'ailleurs, puisque la direction de Renault Billancourt elle aussi a demandé une indemnisation au syndicat CGT-Billancourt.

UNE NOUVELLE RACE DE DELINQUANTS

Et quand la pression financière ne paraît pas suffisamment efficace ou crédible, il reste la condamnation pénale. Là aussi, il y a déjà des précédents, car le moyen juridique a déjà été mis en place : c'est la sinistre loi anti-casseurs, votée en 1970 et qui commence à

montrer son vrai visage, sa vraie raison d'être, attaquer les droits syndicaux des travailleurs : en son nom ont été emprisonnés des manifestants du 23 mars 1979, en son nom, Marcel Lamy militant CGT de la CFEM à Rouen a été emprisonné, en son nom 6 délégués du Joint Français à Saint-Brieuc (4 CFDT et 2 CGT) viennent d'être condamnés à quinze jours de prison avec sursis...

Les grèves ont pris depuis quelques années un aspect plus dur, avec le recours beaucoup plus systématique à l'occupation, au piquet de grève, mais aussi des actions hors de l'entreprise, barrages de routes, opérations « coups de poing », toutes choses qui inquiètent fort les patrons. Et ils veulent assimiler ces pratiques de la lutte de classe à une forme de délinquance, et la réprimer en tant que telle.

Nous assistons donc aux premiers signes d'une vaste opération patronale de répression, s'appuyant sur tout l'appareil d'Etat. Il faut absolument garder en tête sa cohésion et son ampleur. Pouvons-nous nous contenter d'y répondre cas par cas ?

Claire MASSON

Répression antisyndicale à Montpellier

Dans l'unité, les sections syndicales CGT et CFDT appellent à la grève lundi 11 février tous les travailleurs (environ 300 dont 200 sur Montpellier) des Courriers du Midi (entreprise de transport voyageurs et marchandises). Deux raisons à cette grève : le licenciement d'un chauffeur parce que syndicaliste trop actif au goût de la direction, et les sanctions prises contre les chauffeurs à cause de clients en défaut de billet.

Cette grève s'inscrit dans la lutte contre la répression antisyndicale que les patrons n'hésitent pas à pratiquer. Dernièrement, deux délégués de l'entreprise ONET ont été licenciés pour des motifs fabriqués par les patrons... Répression antisyndicale au Courrier du Midi, à ONET, les travailleurs de ces deux entreprises ont le même combat à mener.

Correspondante MONTPELLIER

COBOM-Lyon

Pour le boycott des Jeux olympiques de Moscou et de Lake Placid, le COBOM de Lyon organise un meeting-débat avec Victor Fainberg, représentant des Syndicats libres d'Union Soviétique.

LUNDI 11 FEVRIER A 20 H PALAIS DU TRAVAIL PLACE LAZARE GOUGEON VILLEURBANNE

Iran : un an après la chute du Shah

DÉBAT SAMEDI 9 FÉVRIER

Réunion-débat organisée par la Librairie populaire (Tél : 508.82.87) le samedi 9 février 1980 à 14 h 30, 27 avenue de Choisy, 75013 PARIS (salle sous l'église) Métro : Porte de Choisy, en présence de journalistes, de représentants de différents mouvements et organisations politiques iraniennes et d'auteurs d'ouvrages divers sur l'Iran.

- Parmi les questions abordées : - Ou'en est-il des transformations économiques et sociales de la société iranienne ? - Comment s'articule la référence religieuse à la lutte de classe, à la lutte pour l'indépendance et la liberté ? - De quels moyens disposent les deux superpuissances pour faire pression sur l'évolution de la révolution iranienne ?

Les étudiants de l'Institut d'études politiques en grève

A la suite de la décision du conseil consultatif qui refuse de façon arbitraire de titulariser un maître assistant de l'IUP docteur d'Etat en sciences politiques, bien que proposé pour la commission, des étudiants de l'IUP solidaires de leur enseignant entament une action... Vote général d'une grève les 6 et 7 février, journée « portes ouvertes » sur l'IUP avec la participation des professeurs, jeudi 7 février à partir de 10 heures, signature massive d'une pétition.

Les étudiants de l'institut d'études politiques entendent par là attirer l'attention sur ces types de procédés qui s'inscrivent dans une politique générale remettant en cause l'autonomie des universités. L'IUP envisage ultérieurement d'autres actions.

Femmes-cinéma

Le film « Regarde, elle a les yeux grands ouverts », réalisé par le MLAC d'Aix-en-Provence, « La commune », « le cochonnet », le collectif Films-Grain de sable et Yann Le Masson passe actuellement à Paris au Studio Saint-Séverin (12 rue Saint-Séverin, 5e).

Un débat aura lieu, ces samedi et dimanche, avec la participation de femmes d'Aix-en-Provence et de Yann Le Masson, aux séances de 19 h.

« Six femmes ont été inculpées en mars 1977 à Aix-en-Provence, pour avoir voulu que les jeunes aient un pouvoir véritable sur la naissance des enfants et puissent faire de cet acte un moment de joie et même de plaisir, et pour avoir agi en conséquence, concrètement, pendant des années. Elles le font aujourd'hui encore. Ce film raconte leur histoire ».

ABONNEZ-VOUS, FAITES DES ABONNES 4 MOIS : 100F

Abonnement 1 an : 350F

NOM (en majuscules) : Prénom : Adresse : Cadeau choisi :

A retourner à : Le Quotidien du Peuple BP 225 - 75927 PARIS Cedex 19 Crédit Lyonnais : Agence ZU 470 - Compte No 8685 CCP No 23 132 48 F - PARIS

Halte à la gestion catastrophique des entreprises !

Suite à l'annonce de l'inculpation de Jean-Claude Boussac - de banqueroute - en qualité de gérant de la S.I.B.E. Blainville - et concernant, avec la trésorerie et par l'intermédiaire

d'une autre société - l'achat d'un yacht de plaisance pour sa jouissance personnelle, la CFDT HA CUI TEX réaffirme qu'elle avait eu raison de dénoncer la gestion catastrophique du groupe

Boussac et en ce sens de demander une « commission d'enquête » et la « mise sous tutelle du groupe ».

Cette nouvelle affaire dénonce les politiques patronales en vigueur, il suffit de se rappeler les « Schlumpf » et leur musée automobile acquis sur le compte des travailleurs !

La CFDT HA CUI TEX s'étonne que cette situation ne soit découverte qu'à ce jour, alors que les syndicats avaient été nommés depuis 1978 !

Nous pensons, à la CFDT HA CUI TEX, qu'il ne faut plus attendre que tout soit

en catastrophe pour contrôler réellement les entreprises et leur gestion et en ce sens nous demandons une commission d'enquête sur le groupe Willot et la mise sous tutelle de ce groupe.

La CFDT demande aux travailleurs d'être vigilants et partout où il existe des comités d'entreprise, d'exiger l'examen de la comptabilité par la présence d'un expert comptable, afin que de telles pratiques patronales, puissent être dénoncées et ne conduisent plus d'entreprises à la liquidation.

Communiqué de la CFDT-HA CUI TEX

Pour téléphoner au Quotidien du Peuple

NOUVEAU NUMERO

205-51-10

Zimbabwe

# ● Le gouverneur britannique élargit ses pouvoirs

## ● Des partisans de Muzorewa responsables de l'attentat contre Mugabe

A trois semaines des élections législatives au Zimbabwe, le gouverneur britannique vient de prendre une série de décisions qui élargissent considérablement ses prérogatives. Il pourra interdire à un candidat de faire campagne si celui-ci est reconnu coupable de violation des accords de cessez-le-feu ou interdire à un parti de se présenter au niveau d'un district, en cas d'activités perturbatrices.

Ces mesures visent en premier les organisations du Front patriotique et en particulier la ZANU à laquelle les autorités britanniques cherchent à faire porter la responsabilité des violations du cessez-le-feu. Lord Soames impute la majorité des incidents armés à la ZANU, mais se garde bien de remettre en cause le statut des auxiliaires, censés faire régner l'ordre, mais qui, en réalité, se servent de leur mission auprès de l'armée régulière rhodésienne pour intimider la population et l'enjoindre de voter pour Muzorewa, créateur de cette milice.

Il suffit d'étudier les attentats de ces derniers jours pour savoir qu'ils ont tous été commis par ceux qui ont le plus intérêt à perturber le déroulement des élections tant ils craignent l'issue du scrutin. La ZANU que les autorités britanniques et le régime



En raison du prestige acquis dans la lutte de libération nationale, Robert Mugabe, leader de la ZANU, reste la cible principale des tueurs qui veulent maintenir le régime raciste en place à Salisbury.

raciste veulent discréditer à tout prix, vient d'apporter un démenti cinglant face à leurs récentes accusations : « Le Front Patriotique n'est pas responsable de l'attentat contre l'autobus reliant la ville d'Umtali à Salisbury qui a coûté la vie à quinze Africains », a déclaré lundi Robert Mugabe. Ce dernier a, par ailleurs, échappé mercredi à un attentat à la grenade. Au cours d'un autre attentat, un dirigeant de la ZANU, Kumbirad Kangaia, a été grièvement blessé par les éclats d'une roquette qui

a explosé dans sa chambre. Les auteurs de l'attentat contre Robert Mugabe ont été arrêtés et ont reconnu appartenir à l'Union Nationale du Conseil Africain, le parti de Muzorewa.

D'autre part, le Conseil des ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine a commencé à se réunir mercredi pour examiner la situation au Zimbabwe, en particulier la question des violations par la Grande-Bretagne des accords de cessez-le-feu. Un autre problème grave reste en suspens : celui du

retour des réfugiés. Les contrôles tatillons des autorités rhodésiennes sous tutelle britannique, freinent le passage des réfugiés notamment à la frontière zambienne. Si ces pratiques se poursuivent, un nombre minime de réfugiés sera de retour pour participer aux élections, alors qu'ils sont 200 000 à attendre l'ouverture des frontières en Zambie, au Botswana et au Mozambique.

Frank ROUSSEL

## A la suite de l'attaque de Gafsa

### La Tunisie et la Libye en appellent à la Ligue arabe

En raison du conflit qui les oppose, la Tunisie et la Libye ont décidé simultanément de saisir la Ligue Arabe. Tunis dénonce l'« agression du régime libyen », tandis que Tripoli invoque « l'invasion française de la Tunisie ». Pour Tunis, qui abrite la Ligue Arabe, il s'agit de représenter devant cet organisation internationale d'appeler à la « solidarité » des pays arabes en invoquant le danger que représenterait la Libye qui constituerait une menace pour ces régimes. D'autre part, selon l'agence officielle tunisienne TAP, le chef du commando de Gafsa porteur d'un passeport libyen, ainsi que deux de ses membres, auraient été arrêtés dans la région de Gabès. Par ailleurs, aux trois navires de guerre français qui croisent au large du golfe de Gabès, sont venus s'ajouter trois bâtiments de la VI<sup>e</sup> flotte américaine. L'ambassade américaine à Tunis prétend qu'il s'agit d'une visite de pure routine.

## Corée : un pas vers la réunification

Suite à la réponse favorable de la Corée du Sud à la proposition de la République populaire démocratique de Corée de reprendre le dialogue entre les deux parties, le secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim : « espère que ces démarches conduiront à une reprise au plus tôt du dialogue entre les deux parties en vue de diminuer la tension et les épreuves qui résultent de la division de la Corée, et d'aboutir éventuellement à la réalisation de l'unité nationale, pacifiquement et en toute indépendance ».

Des représentants des deux parties avaient rendez-vous mardi 5 février pour renouer le dialogue commencé en 1972, et interrompu du fait de l'atti-

tude hostile des autorités sud-coréennes et des États-Unis. Le rendez-vous de mardi était à Panmunjon, village situé sur la ligne de démarcation séparant le pays en deux. C'est dans ce village que fut signé en 1953 l'armistice avec l'impérialisme américain qui depuis continue à occuper la partie sud.

A l'occasion de la rencontre, prévue, les autorités de la République populaire démocratique de Corée, ont souligné : « Il est temps de mettre fin à l'histoire tragique de 35 ans, caractérisée par l'antagonisme et l'affrontement du Nord et du Sud et de déployer une nouvelle histoire, celle de l'union et de la réunification ».

### GRANDE-BRETAGNE

Alors que depuis deux semaines les négociations

entre les syndicats et la direction de la British Steel Corporation étaient dans l'impasse, ces dernières ont repris vendredi. Il semble néanmoins que les propositions soient nettement inférieures aux revendications des sidérurgistes.

### GUATEMALA

Dans la région de Quiché, d'où étaient originaires les 39 paysans assassinés la semaine dernière, dans la capitale, un général de l'état-major de l'armée guatémaltèque a été abattu mardi ainsi qu'un officier qui l'accompagnait. La veille, douze militaires avaient été tués dans une embuscade.

### LIBAN : LA FAD S'EN VA ?

Alors que le Liban avait demandé à nouveau à la Ligue Arabe le renouvellement du mandat de la Force Arabe de Dissuasion les autorités syriennes ont indiqué que les 24 000 soldats syriens qui la composent vont se retirer de la capitale libanaise. Le président syrien a toutefois accepté de retarder l'échéance de quelques jours. Par ailleurs, on indique à Beyrouth, que les forces palestiniennes et patriotiques libanaises ont mis en échec une tentative de débarquement des forces israéliennes sur les côtes de la ville de Saïda au Sud-Liban, au moment où les bombardements d'artillerie sionistes reprennent avec violence au Sud-Liban.

## Visite de François-Poncet à Belgrade

Prévue de longue date, la visite du ministre français des Affaires étrangères revêtait cependant une importance particulière dans le contexte international actuel. Le ministre yougoslave des Affaires étrangères devait notamment informer son homologue français des orientations du mouvement des non-alignés depuis le sommet de la Havane en septembre dernier. Les principaux dossiers abordés au cours de cette visite ont été ceux de la situation au Proche-Orient et en Iran, du désarmement et du dialogue Nord-Sud. La coopération entre les deux pays a fait l'objet d'une attention particulière.

Le ministre yougoslave des Affaires étrangères devait notamment déclarer à propos de l'intervention soviétique en Afghanistan (sans toutefois citer ce pays nommément) : « Nul ne peut s'arroger le droit d'empêcher les peuples de réaliser leur droit à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à une voie indépendante de vie et de développement ». Sans toutefois faire preuve d'un op-

timisme excessif, il a estimé que la conférence de Madrid sur la « Sécurité en Europe » pourrait constituer un moyen d'empêcher que la détérioration générale des rapports internationaux n'atteigne l'Europe à condition, a-t-il précisé, de parvenir à « assurer la mise en œuvre substantielle et intégrale de l'acte final d'Helsinki », condition qui est loin d'être remplie actuellement, et qui paraît bien à l'abri des accords d'Helsinki que l'URSS a développé sa politique agressive et ses pressions, notamment en Europe.

Tout en qualifiant la situation en Afghanistan d'« inacceptable », François-Poncet s'est montré plus optimiste sur l'avenir de la « détente » qui selon lui ne subirait actuellement qu'un « manque de confiance ». L'éventualité d'une guerre mondiale serait soumise à une sorte de fatalité dont personne ne serait vraiment responsable. « D'ingérence en ingérence, le monde se trouverait alors engagé, sans peut-être que personne l'ait voulu vraiment, dans un drame où il s'anéantirait ».

## Afghanistan : des combats signalés dans les principales villes du pays

Selon plusieurs mouvements afghans de résistance, de violents combats ont lieu actuellement autour de la capitale provinciale de Jalalabad. Dimanche, la ville de Koma située sur les bords du fleuve Kunar, a subi des bombardements aériens qui se sont poursuivis le lendemain par un pilonnage d'artillerie. L'armée soviétique aurait ainsi exercé des représailles sanglantes à la suite de la désertion de 300 soldats de l'armée afghane, passés dans les rangs de la guérilla.

Selon la radio iranienne, 6 partisans du régime pro-soviétique de Karmal auraient été fusillés par la résistance après avoir été jugés par un tribunal islamique.

Tandis qu'à Kandahar, la grève des commerçants du bazar rentre dans sa deuxième semaine, le bazar d'Herat a rouvert après 10 jours de grève pour permettre à la population de se ravitailler. D'autre part, l'invasion soviétique en Afghanistan continue de susciter de nombreuses réactions dans le monde : parmi elles, celle

du premier ministre danois qui a notamment déclaré qu'il n'y avait pas de différence entre l'attitude de l'URSS en Afghanistan, et l'intervention américaine au Vietnam, dans la mesure où « dans chacun des cas l'intervention dans un pays s'est faite sous le prétexte de lui venir en aide... » De son côté, le président pakistanais a proposé que les troupes soviétiques soient remplacées en Afghanistan par des forces d'intervention chargées du maintien de la paix.

## Iran : le président Bani-Sadr fait relâcher le ministre arrêté

Mis en cause par les étudiants qui occupent l'ambassade des États-Unis, le ministre de l'information accusé par eux d'avoir eu des contacts avec les Américains, avait été arrêté mardi, sans en référer aux autorités compétentes. Le lendemain, le président de la République a ordonné sa libération. Il a sévèrement critiqué les « étudiants islamiques » à l'origine de toute l'affaire : « Il est impossible de gouverner

un pays où un groupe se fait appeler « étudiants islamiques fidèles à la ligne de l'imam » mais fait le contraire. Aucun responsable, aucun ministre ne peut travailler dans ce pays en confiance et en sécurité », ajoutant qu'il est « intolérable » que ces militants aient créé « un Etat dans l'Etat ».

De nombreux observateurs voient dans cette affaire un nouvel épisode de la lutte qui oppose le président

de la République à certains religieux réactionnaires présents au sein du Conseil de la révolution, qui se serviraient des étudiants de l'ambassade à leurs propres fins. Si Bani Sadr a obtenu gain de cause dans la libération du ministre arrêté, le Conseil de la révolution est parvenu à retarder l'institutionnalisation du pouvoir présidentiel et il semble qu'il soit prêt à défendre à brèchements ses prérogatives.

# Un million de travailleurs immigrés fichés par ordinateur ? Non au régime spécial !

Il y avait déjà contre les travailleurs immigrés la loi Bonnet, votée en décembre 1979 et publiée au *Journal officiel* du 11 janvier. Cette loi répond, selon les déclarations officielles, à un triple objectif du gouvernement : « Assurer un contrôle plus strict de l'entrée des étrangers en France, renforcer le dispositif de poursuite des étrangers séjournant en France en situation irrégulière, accroître la rigueur en matière d'expulsion ».

Elle vise à réprimer en particulier « les travailleurs immigrés rentrés clandestinement en France, ceux qui sont refoulés aux frontières pour des motifs d'ordre public, ceux qui refusent de quitter le territoire dans le délai qui leur est imparti à la suite d'un retrait ou du non-renouvellement de leur titre de séjour, ou encore à la suite d'un arrêté d'expulsion les frappant pour des motifs d'ordre public ou d'atteinte au crédit public ».

Toutes ces notions « d'ordre public », de « crédit public » sont vagues. Elles sont en fait utilisées pour tout motif, contre les travailleurs immigrés. Cette loi Bonnet doit être complétée par la loi Stolér, qui sera discutée au printemps, et qui prévoit une réforme des titres de séjour et de travail. Ce pro-

jet prévoit que ces papiers seront attribués en fonction du chômage dans les différents départements du pays.

Visiblement, ces mesures particulièrement odieuses contre les travailleurs immigrés ne suffisent pas au gouvernement, qui recherche aujourd'hui les moyens de les appliquer plus scientifiquement, plus rapidement. Ainsi, le ministère de l'Intérieur a soumis « pour avis » à la commission nationale « informatique et libertés » un projet d'arrêté qui prévoit la mise en fichier informatique d'un million de travailleurs immigrés !

Sur chacun de ces travailleurs, le fichier rassemblerait une trentaine de données. Officiellement, il ne s'agirait que « d'un système automatisé de la délivrance des cartes de résidents étrangers ». Pourquoi

tant de données dans ce cas ? Pourquoi le projet prévoit-il « l'interconnexion avec le fichier des personnes recherchées déjà existant au ministère de l'Intérieur » ? Concrètement, on peut être à peu près certain que parmi les 40 données, figureront toute condamnation d'un travailleur immigré (et on sait qu'elles tombent rapidement sur eux), ses activités syndicales, politiques, sa participation éventuelle à des luttes. L'ordinateur faciliterait alors grandement le tri que le gouvernement veut effectuer à l'occasion du renouvellement des cartes de séjour et de travail, et les décisions d'expulsion. De fait, les immigrés passeraient sous une sorte de régime « spécial » légalisé, qui leur interdirait toute reconnaissance des droits et libertés individuels et collectifs. Ce fichier serait une menace permanente, une surveillance étroite, qui s'ajouterait à l'insécurité entretenue par le pouvoir. Il ne se passe guère de jour sans qu'un immigré soit agressé, assassiné, sans que les auteurs de ces crimes soient



inquiétés. En accumulant ces mesures, en entretenant ce climat, le pouce mesures, en entretenant ce climat, le pouvoir escompte bien trier les travailleurs immigrés en fonction de ces besoins pré-

cis, et décourager ceux qui restent de toute initiative de lutte. Le MRAP rappelle que « de toute l'histoire de l'administration française, seule le fichier des juifs durant l'occupation nazie avait ainsi été directement

relié à un fichier de police ». Un précédent que nous ne pouvons pas laisser renouveler !

Monique CHÉRAN

## La sécu ? Ça va bien, merci !

- 3,1 milliards de bénéfice en 1979
- Les assurances se portent bien aussi

Si vous êtes malade, rassurez-vous la Sécurité sociale, elle au moins se porte bien. Elle aurait même fait 3,14 milliards de bénéfices en 1979. Cela n'a pas empêché Barre et son complice Barrot de prêcher aux travailleurs la « modération » en matière de santé. C'est au nom du déficit de la Sécurité sociale que Barre a décidé d'imposer le minimum vieillesse ; c'est toujours au nom de ce même déficit que la cotisation sécurité sociale des salariés vient d'être majorée de 1%. Sans parler de la diminution du ticket modérateur remboursé par les mutuelles. L'excédent ou bénéfice prévu pour 1980 serait de 6,2 milliards de francs. Toutes les mesures que Barre vient de prendre contre le droit à la santé, visent à diminuer la protection sociale jusqu'alors accordée par la Sécurité sociale et les caisses de retraite. Tout le reste étant à la charge des patients qui sont incités à prendre des assurances individuelles, lesquelles assurances voient dans l'affaire une source de profits juteux.

Barre prévoyait un déficit de 4 milliards pour 1979 et c'est un excédent de 3 milliards qu'on retrouve en faisant les comptes. Il semble bien qu'il utilise les chiffres selon les besoins de sa campagne pour imposer aux travailleurs de nouveaux sacrifices sur la santé. En 1977 c'est un trou de 13 à 16 milliards qui était pronostiqué, alors que l'année s'est achevée avec un bénéfice de 5,52 milliards.

Barre, comme Giscard, parle d'une « société d'initia-

tive », il veut — dit-il — en finir avec cette « société d'assistés », il faut selon lui « responsabiliser » les français.

### «RESPONSABILISER LES FRANÇAIS»

Cela signifie en clair que la Sécurité Sociale et les caisses de retraites ne devraient dorénavant prendre en charge qu'un minimum de prestations ou de soins. Si vous voulez être remboursés convenablement en cas de maladie, ou percevoir une retraite décente, vous devez à partir de maintenant vous adresser aux compagnies d'assurances. Tout cela n'empêchant les cotisations de Sécurité Sociale d'augmenter par ailleurs. C'est à Ecully, le 9 juin 1978, que Barre déclarait : « On ne pourra pas, dans ce pays, continuer à concevoir un système d'avantages sociaux à partir du mécanisme de répartition, et il faudra bien, comme dans d'autres pays, arriver à des mécanismes de capitalisation ». Vous avez dit capitalisation ? Ça intéresse le CNPF. Chotard vice-président du syndicat des patrons déclarait lors de l'Assemblée générale du CNPF, le 16 janvier 1979 : « Il serait possible de se demander si la protection sociale n'a pas dépassé son objet et si le moment ne serait pas venu de redonner une place à

l'initiative et à la responsabilité des individus ».

### UN GATEAU POUR LES ASSURANCES

Tandis que la Sécurité Sociale rembourse de moins en moins, tandis qu'on réduit le ticket modérateur, dans le même temps, on voit apparaître des publicités pour une « couverture » sérieuse.

Au moment où Barrot réduit les remboursements des mutuelles pour les frais médicaux et pharmaceutiques, les assurances privées lancent la « garantie familiale hospitalisation ». Sur de pleines pages de publicités, elles proposent une indemnité de 100 à 150 F par jour d'hospitalisation en contrepartie le client devra quand même verser une prime de 500 à 600 F par an. Si l'on escompte que chaque français ne risque de passer que 13 jours à l'hôpital au cours de sa vie, (selon les statistiques officielles), on comprend que les assurances ne sont pas guidées par la philanthropie...

La première compagnie d'assurance à avoir lancé l'opération est la «New

Hampshire» dont le PDG pour la France serait l'un des beaux frères de Giscard.

Par ailleurs chaque année les compagnies empochent 4 milliards de « primes d'assurances maladie » une activité qui progresse de 20% par an. On dit même que Barrot avait préparé en 1979 un projet de loi créant « une assurance individuelle obligatoire contre les accidents corporels de la circulation automobile ». Sous prétexte de décharger la Sécurité Sociale, les assurances escomptaient bien se ramasser quelques milliards de plus sur le dos des salariés. Barre s'intéresse de très près à tout ce qui touche les assurances. N'est-il pas président d'honneur de « l'Association internationale pour l'étude de l'économie de l'assurance », association qui réunit à Genève les dirigeants des grandes compagnies européennes.

On s'oriente vers une situation où seuls pourront se faire soigner, ceux qui ont les moyens de se payer des assurances privées, ou des soins très chers et non remboursés. A part ça, la sécu ça va bien merci. Et vous ?

Léon CLADEL

## La grippe a sauvé la Sécu !

Les dépenses d'assurance maladie, ont diminué en 1979. Mais ce serait à cause de la grippe. C'est en tout cas ce qu'affirment les responsables de la caisse nationale d'assurance maladie qui viennent de publier les résultats chiffrés de 1979. Ce fléchissement serait dû, selon eux, au fait que 1979 n'a pas connu d'épidémie de grippe qui aurait alourdi les dépenses (consultations, prescriptions et arrêts de travail). Comme quoi un déficit tient vraiment à peu de choses.

Mais voyons dans quelle proportion ces dépenses ont diminué et quelles dépenses sont affectées par cette diminu-

tion ?

En 1979 les dépenses d'assurance maladie (107,5 milliards de francs) ont progressé de 16,2% par rapport à 1978. En 1978 les dépenses (92,5 milliards) s'étaient accrues de 19% par rapport à 1977.

Les remboursements d'honoraires pour la médecine de ville (consultations) ont augmenté de 16,9% (15% pour les honoraires médicaux et 22,7% pour les honoraires dentaires. Les prescriptions médicales ont progressé de 12%.

Élément important : on constate un coup de frein sur les dépenses d'indemnisation des congés maladie (+ 3,3%) et,

tenez vous bien le nombre des journées indemnisées, a diminué de - 7,2%. La caisse nationale d'assurance maladie fait elle-même remarquer que cette évolution est la plus basse enregistrée depuis mai 1968.

Voilà qui montre bien qu'on ne peut pas tout expliquer par le fait qu'il n'y a pas eu de grippe en 1979.

Plus que la grippe, il semble bien que la campagne menée par Barrot sur les « gaspillages » en matière de santé ait porté ses fruits. C'est en particulier le cas pour la baisse des dépenses de médecine de ville (consultations).

## Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac  
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 - 75927 Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 - Compte No 668 J  
CCP No 23 132 48 F - Paris  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP  
Commission paritaire : 56 942

Intérimaires, sous-contrats, vacataires, sous-traitance, temps partiels... Les formes d'emplois précaires se sont considérablement développées avec la crise. Bien que se trouvant tous dans des situations profondément différentes, ces travailleurs sont communément regroupés sous l'appellation de «hors-statut». Pas de stabilité, pas de garanties, pas de statut, pas ou peu d'avantages acquis... mais un seul point bien commun : absence totale de garantie de l'emploi !

Le hors-statut c'est «aujourd'hui ici, demain là-bas»... ou nulle part ; cette semaine on travaille, la semaine prochaine on ne sait pas. Dans ces conditions, l'insertion dans la classe (sans parler de l'insertion dans les organisations ouvrières) est rendue extrêmement difficile. Le développement de «la précarité de l'emploi», c'est la dispersion, l'émiettement d'une partie non négligeable de la classe ouvrière ; ce sont des divisions supplémentaires et particulièrement difficiles à combattre, qui s'ajoutent aux divisions traditionnelles utilisées par la bourgeoisie pour faire obstacle aux luttes ouvrières, à l'unité de la classe.

L'ampleur prise par le phénomène interpelle les militants, les syndicalistes, les syndicats... Certains ont choisi de se boucher les yeux. D'autres ont commencé à réfléchir à ces problèmes et à dégager des perspectives. Parmi ceux-ci, les militants de l'Union Régionale CFDT de Basse-Normandie.

«En Basse-Normandie, en 1977 et 1978, 135 000 personnes sont passées par le chômage et en 1979, à peu près le quart des personnes qui s'inscrivent à l'ANPE le font après une fin de contrat à durée déterminée ou après une mission d'intérim». Cette phrase, en guise d'introduction à un guide pratique pour les hors-statuts, situe clairement le problème.

Plus que la moyenne nationale, davantage que d'autres régions ?... Les cédétistes bas-normands ne cherchent pas la palme. Ces chiffres indiquent tout simplement l'ampleur et la gravité du «phénomène hors-statuts». Pour en prendre toute la mesure, ajoutons en comparaison qu'il y a environ, dans les trois départements bas-normands (Calvados, Manche, Orne), 400 000 emplois salariés.

C'est un fait qu'en basse-normandie, comme ailleurs, les différentes formes du travail précaire se sont considérablement développées ces dernières années. L'on est stupéfait d'apprendre par exemple que la SMN (Société métallurgique de Normandie), employe à peu près en permanence des travailleurs de 45 sociétés de toutes branches, grandes ou petites ; que Jaeger a employé jusqu'à plus de 200 intérimaires pour un effectif de 740 emplois «stables», après avoir réduit son effectif total qui était monté à plus de 1 100 personnes en 1974 ; qu'au cours des années 1977-1978, il y a eu en permanence 30 000 travailleurs intérimaires en Basse-Normandie...

#### S'ADAPTER A UNE REALITE NOUVELLE

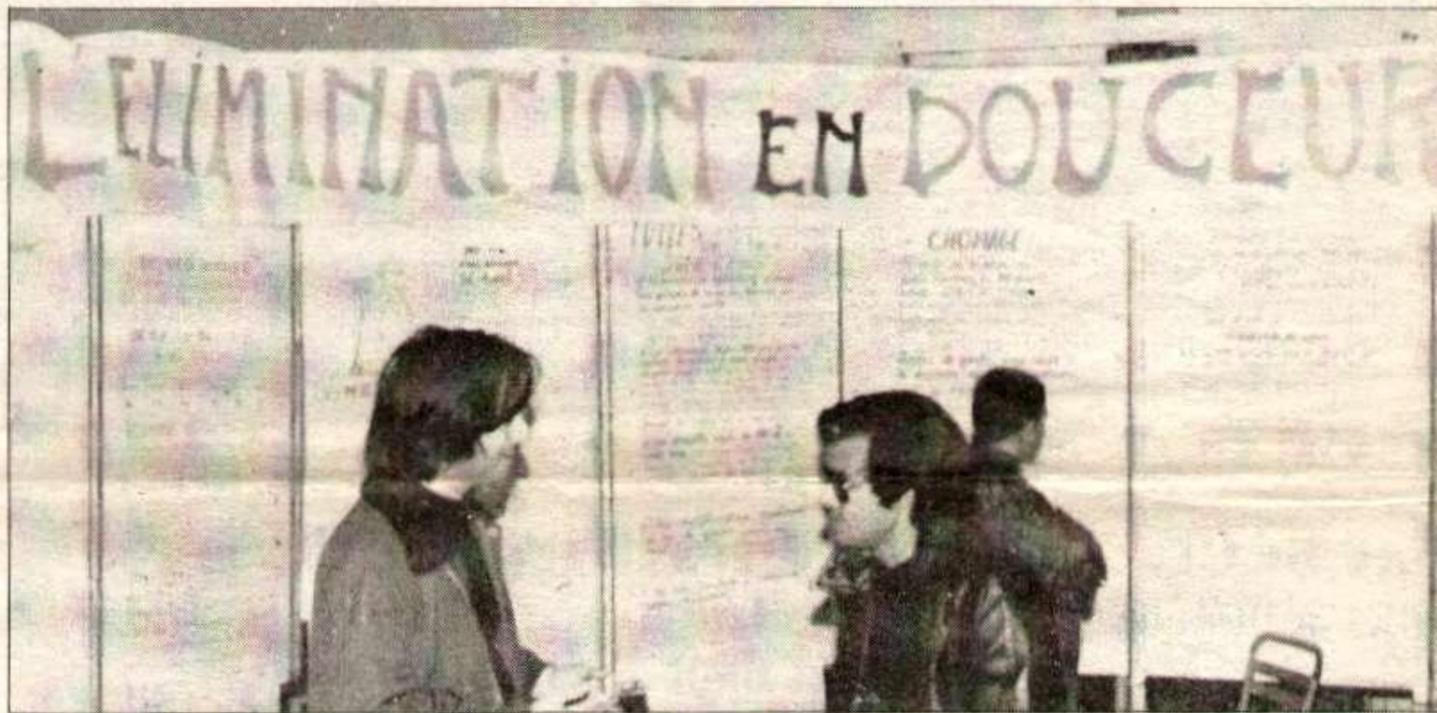
Ce phénomène que l'on appelle souvent «chômage de crise» dans la CFDT s'est développé de manière spectaculaire depuis 1974 : c'est la politique du «mésemploi», de la menace permanente sur l'emploi. Pour dire les choses en gros, la bourgeoisie vise essentiellement trois objectifs : 1) Réduire les coûts de la main-d'œuvre au maximum en s'attaquant à large échelle aux statuts, aux avantages acquis au prix de dures luttes, à une certaine «garantie du lendemain», aux conventions collectives... 2) Obtenir une mobilité de la main-d'œuvre qui lui permette de s'adapter aux aléas et aux à-coups de marchés fluctuants ; mobilité des effectifs, des horaires, des lieux... 3) Amoindrir les capacités de riposte et de lutte des travailleurs en rendant leur organisation très difficile, voire impossible.

S'adapter à une réalité nouvelle, à une situation de crise durable, c'est ce que veulent faire les

## La CFDT de Basse-Normandie et le problème des hors-statuts (1)

# Processus d'une prise de conscience

Reportage de Gérard PRIVAT



Fin novembre 1979, se tenaient à Caen des assises régionales des hors-statuts, à l'initiative de l'Union régionale CFDT.

militants CFDT de Basse-Normandie. Dans le rapport d'orientation du 4e congrès de l'UR, tenu en décembre 1978 à Fiers, dans l'Orne, on lit : «...Les mêmes militants, les mêmes structures, la même organisation (de la CFDT - NDLR) confrontés à une situation de crise durable et d'une exceptionnelle gravité, n'ont pu, pour le moment, y apporter une réponse syndicale satisfaisante». Cette analyse sans complaisance de leur activité sur cette question a débouché à Fiers sur une perspective claire définie ainsi dans la résolution générale : «Le congrès mandate le prochain conseil régional pour poursuivre et approfondir l'analyse des problèmes posés par les hors-statuts, en vue d'aboutir, dans un délai de un an, à des assises régionales des hors-statuts».

#### UNE CERTAINE TENDANCE A LA «MARGINALISATION»

Quelques jours avant le congrès de Fiers, des événements se déroulaient à Caen qui confortaient grandement les militants de la CFDT dans leurs points de vue : le 15 novembre, une journée d'action interprofessionnelle et intersyndicale pour l'emploi rassemble 1 500 personnes qui bloquent les quatre ponts d'accès au centre-ville. La police charge sans sommation, un militant prend une grenade en plein visage et perd un œil. Le 17 manifestation de protestation ; beaucoup plus nombreuse. Mais, il se passe quelque chose d'autre au cours de cette démonstration

(1). Citons quelques extraits du texte ayant servi de base à la conférence de presse tenue par l'UR-CFDT le 22 novembre, ils situent bien le problème : «... A Caen, le 17, nous commençons à mesurer les effets des choix politiques qui sont faits dans le pays. Avec le chômage, et le développement d'une masse grandissante de hors-statuts, on est en train de marginaliser une partie importante de la population et en particulier de la jeunesse...» Et plus loin : «... Mais en tant qu'organisation syndicale, nous sommes interpellés. Des jeunes, en nombre important (souligné par nous), ne se sont pas reconnus, se sont même démarqués de la manifestation syndicale. Nombreux étaient ceux qui remontaient sur les trottoirs... Nous sommes interpellés car si une partie des jeunes ne se reconnaît pas dans le contenu de nos propositions et notre forme d'action (les manifestations perçues comme rituelles et moutonnières), et bien, il faut peut-être nous interroger sur nos propositions, nos formes d'organisation et d'action et non amalgamer ces jeunes à «quelques loubirds» à quelques provocateurs et les rejeter hors du mouvement ouvrier organisé».

#### LA PERSPECTIVE DES ASSISES

«Nous ne sommes pas tombés dans le piège qui consiste à «condamner les casseurs» comme d'autres l'ont fait» explique Guy Robert, secrétaire de l'UR : «Nous avons trouvé cela un peu

facile et simpliste. Pour notre part, nous avons cherché à comprendre, analyser les liens qui existent entre la politique de division, d'émiettement de la classe ouvrière organisée par la bourgeoisie et ce qui s'est passé à cette manifestation du 17 novembre 1978». C'est vrai qu'ils étaient relativement nombreux les jeunes qui «ne se reconnaissent pas bien» dans la forme et l'objectif de l'action de riposte et qui — au moins au début — regardaient opérer les petits groupes de «briseurs de vitrines».

Sans doute ne peut-on poser un calque total et conclure que cette frange recoupe très exactement les gens en situation hors-statut. Il y avait là aussi, des jeunes travailleurs, des militants qui contestent — parfois depuis longtemps — l'alternative, les propositions, les moyens d'action, préconisés par les grandes organisations syndicales. La déroute de la gauche en 1978 a considérablement amplifié ce phénomène. Il reste cependant que la tendance à une certaine marginalisation des chômeurs et des hors-statuts se retrouvait présente ce soir-là. A «la région» CFDT, on ne conteste pas du

tout ce point de vue : «Mais, fait remarquer Guy Robert, les hors-statuts cumulent les deux aspects : 1) Remise en cause, interpellation du syndicat sur ses orientations, 2) Absence totale de tous circuits collectifs, exclusion de la vie, non seulement syndicale, mais du travail même, du fait de leur extrême mobilité liée au caractère précaire de leur emploi».

Les événements des 15 et 17 novembre 1978 à Caen allaient donner le coup de pouce à la réflexion engagée depuis le début de l'année en Basse-Normandie. Un intense travail d'impulsion, de préparation commençait dès le lendemain du congrès de Fiers ; objectif : la tenue d'assises des hors-statuts dans un délai d'une année. Le pari a été tenu ; les assises ont eu lieu le 24 novembre 1979. C'est une des toutes premières initiatives du genre dans la CFDT. Et c'était un franc succès.

(1) Il y avait 5 à 6 000 personnes à cette manifestation. Après la dissolution, quelques petits groupes de jeunes cassèrent des dizaines de vitrines. Au début, plusieurs centaines de manifestants «qui marchaient sur les trottoirs» notamment, sont restés «pour voir».

Demain :

- Comment surmonter la division hors-statuts/emplois stables ?
- Quel type d'organisation pour les hors-statuts ?